

L'ajournement

[Français]

M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, je saisis l'occasion qui m'est offerte pour répondre à la question de mon honorable collègue de York-Est (M. Redway). Je suis heureux de pouvoir parler de cette question qui est importante pour nous tous: l'égalité des chances, c'est ce que notre gouvernement défend et ce que les politiques et les programmes du multiculturalisme cherchent à atteindre.

Bien entendu nous parlons ici d'égalité à tous les niveaux de la vie au Canada, soit culturelle, soit sociale, égalité des chances politiques, oui, mais incessamment, monsieur le Président, si vous me permettez de me référer au discours de notre ministre qui a été prononcé le 11 avril 1986 dans la région de Toronto, au Centre des congrès de Toronto qui disait ceci, et je cite:

Quand je parle d'égalité, je songe à tous les aspects de la vie de la société canadienne:

L'égalité sur le plan culturel... préserver, favoriser et promouvoir les cultures, les us et coutumes qui constituent l'essence même d'une société vraiment multiculturelle;

L'égalité sur le plan social... respecter le droit qu'a toute personne de participer librement à la vie de la société sans se heurter aux contraintes qu'imposent le racisme, l'intolérance et le fanatisme;

L'égalité sur le plan politique... donner à tous la chance de prendre part aux décisions dans les affaires municipales, provinciales et fédérales.

Monsieur le Président, il est inutile de préciser que ce sont là mes priorités, et je cite le ministre, et celles du gouvernement du Canada.

● (1810)

[Traduction]

Monsieur le Président, notre gouvernement continue en même temps à appuyer le maintien et l'épanouissement des groupes culturels, ainsi qu'une plus grande intégration de la société canadienne, grâce à l'acquisition de connaissances ou compétences au niveau personnel et à l'évolution de nos institutions pour qu'elles soient le reflet et au service des Canadiens de toutes les cultures et de toutes les races.

Cette société libre attire des investisseurs et des immigrants du monde entier qui ont l'esprit d'entreprise. Ils se sentent bienvenus dans notre pays et ont l'impression que leurs enfants auront tous les mêmes possibilités d'épanouissement. En même temps, cette société est mieux à même d'utiliser de façon plus efficace toutes ses compétences et ressources humaines.

La récente conférence sur le multiculturalisme et les affaires est un exemple d'une initiative qui encourage l'égalité des chances économiques. La conférence a réuni environ 700 personnes de tous les coins du pays, d'un grand nombre de milieux ethnoculturels, représentant tous les paliers de gouvernement, des organismes communautaires, des entreprises privées de toutes tailles et des associations industrielles, commerciales et professionnelles. Beaucoup de portes se sont ouvertes et beaucoup de contacts se sont faits.

L'élan produit par cette conférence va se maintenir, et on s'occupera des questions qui y ont été soulevées. Un centre des affaires multiculturel constitue une initiative pour accroître les

chances économiques pour tous les Canadiens en matière de création d'entreprises et d'emplois.

L'engagement du gouvernement n'a pas diminué sur les questions sociales et culturelles. Le gouvernement a déjà annoncé son engagement pour la deuxième décennie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Le ministre d'État chargé du Multiculturalisme (M. Jelinek) a en même temps rendu public le rapport provisoire sur les recommandations du rapport *L'égalité, ça presse*.

En terminant, monsieur le Président, je voudrais réitérer l'engagement de notre gouvernement en faveur d'une société où tous les Canadiens jouissent de l'égalité des chances dans toutes les sphères de la vie, sociale, culturelle, politique et économique. Merci, monsieur le Président.

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST—LA SOMME VERSÉE AUX AGRICULTEURS—ON DEMANDE L'ANNONCE DES VERSEMENTS D'APPOINT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, le gouvernement a le devoir de régler la crise des recettes agricoles, surtout dans le secteur de la production du grain. Les chutes extraordinaires de revenu, causées en partie par la CEE et en partie par l'intervention des États-Unis sur le marché, appellent une réponse extraordinaire de la part du gouvernement. Depuis l'annonce des paiements provisoires du grain, les députés et de nombreux organismes agricoles demandent un indice que le gouvernement compte agir comme il l'a promis.

Les paiements de stabilisation du grain de l'Ouest de \$600 arrivent à point, mais ils donnent aussi une très bonne idée de l'ampleur de la diminution des revenus qui s'est produite. Le programme de stabilisation compense les pertes de revenu de 1985-1986. Il ne concerne pas le manque à gagner ou la diminution des recettes que l'on prévoit pour l'année-récolte de 1986-1987. Ce manque à gagner, avec le prix de \$3 pour le blé que laisse prévoir l'annonce du paiement provisoire, sera de 1 milliard de dollars. En fait, le service des recherches du Syndicat du blé de la Saskatchewan s'attend, compte tenu de la production de tous les grains de toutes les régions, que le manque à gagner sera probablement plus près de 2 milliards de dollars. Un autre paiement de stabilisation du commerce du grain de l'Ouest pourrait se justifier en 1986-1987, mais le programme étant ce qu'il est, il contribue lui-même à gruger les paiements qu'il autorise. Les circonstances qui déclenchent un versement sont des recettes moindres, lesquelles abaissent la moyenne quinquennale, ce qui veut dire que les versements seront progressivement moins élevés, surtout lorsqu'ils s'avèrent nécessaires au cours d'années qui se suivent.

Les producteurs de grain demandent donc au gouvernement de garantir aux agriculteurs et à leurs créanciers que, l'année prochaine, les recettes agricoles seront au moins égales à celles de 1985-1986. Autrement, il y aura en 1987 bien moins d'agriculteurs à aider. J'espère que la stratégie du gouvernement n'est pas de réduire le nombre des exploitations agricoles et d'éliminer de nombreux agriculteurs de façon à réduire le besoin d'aide, comme certains l'ont dit et comme le rapport Nielsen le donne à entendre.